Déclaration liminaire - CAPD du 14 mai 2020

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD

se-unsa.org

Avant de parler de sujets inhérents à une CAPD, nous tenons ici à rendre hommage à l'ensemble de nos collègues, en particulier les directrices et directeurs d'école qui ne ménagent pas leurs efforts depuis le début de la crise sanitaire. Les enseignants ont su faire preuve d'une capacité d'adaptation et de développement de nouvelles pratiques considérables. Nous souhaitons également remercier les inspectrices et inspecteurs qui ne comptent pas leurs heures non plus. Enfin, nous tenons à souligner l'importance des courriers que vous avez adressés aux enseignants. Certains pourraient dire qu'il ne s'agit que de mots néanmoins les retours que nous en avons eu indiquent que nos collègues les ont appréciés.

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour ce qui aurait dû être la dernière CAPD de l'année alors que le mouvement départemental débute. La coïncidence de l'ouverture du serveur avec la réouverture des écoles place les collègues en situation très délicate. Au cours du groupe de travail la semaine dernière, nous avions demandé la possibilité de décaler la fermeture du serveur de quelques jours. Quelle décision avez-vous prise à ce sujet ? De plus, comme nous l'avons déjà fait remonter aux services, la non publication de la liste des postes ne simplifie les choses. En effet, il n'est pas toujours simple de se repérer avec le logiciel pour retrouver les postes et les collègues perdent un temps considérable en recherche. Ainsi, nous vous demandons que la liste des postes puisse être publiée et accessible sur intranet au plus vite afin de permettre aux collègues de gagner du temps.

Concernant les sujets à l'ordre du jour de cette instance, nous remercions les services pour la qualité des documents.
Pour le passage à la hors classe, 116 collègues vont bénéficier d'une promotion à la rentrée prochaine. Nous sommes bien loin des chiffres d'il y a quelques années, avant la signature du PPCR. Si le système est toujours perfectible, le nombre de promotions a été multiplié par 4 en 8 ans (27 promus en 2012) et le SE-Unsa s'en félicite !

Pour la liste d'aptitude à la direction d'école, le nombre de candidats non retenus est moins important que l'an dernier. La crise sanitaire fait que cette instance n'a pas pu se tenir à la date initialement prévue. De ce fait, les candidats ne savent pas s'ils sont, ou non, inscrits sur la liste d'aptitude et ont donc des difficultés à se positionner pour faire leur mouvement.
D'autres collègues se retrouvent en difficulté pour faire leurs vœux : ceux qui attendent une réponse pour le temps partiel. A ce jour, nous ne sommes pas en mesure d'informer les collègues sur la tenue ou non d'entretien. Cette attente est angoissante pour certains puisque cela peut avoir un impact sur le choix des postes.

La mobilité professionnelle est un véritable enjeu pour les enseignants. Elle doit permettre de répondre aux aspirations des enseignants du 21ème siècle à construire leur propre parcours professionnel qui ne saurait être circonscrit au métier d'enseignant. Malheureusement cela fait plusieurs années que le contingent n'a pas évolué et quasiment la moitié des collègues n'obtiennent pas satisfaction. Une fois de plus, nous vous demandons de faire remonter au Ministère le manque de mois constaté de manière récurrente dans notre département.

Pour finir, nous avons été alertés par plusieurs collègues concernés par des demandes d'Ineat-Exeat. Les dates limite de dépôt de dossier de certains départements étaient très tôt dans le calendrier. Comment allez-vous traiter les dossiers ? Allez-vous émettre des avis au fur et à mesure des demandes ?